

PROCÈS VERBAL

ACSP-Québec

AGA pour l'année 2021-2022

Réunion tenue virtuellement sur la plateforme ZOOM le 23 janvier 2023

1. Quorum

Conformément aux règlements généraux de l'ACSP-QC, le quorum est constitué des personnes présentes à la réunion et ayant droit de vote; le quorum est donc constaté et confirmé.

Nomination du président d'assemblée

Denis Marcil propose Caroline Leblanc comme présidente d'assemblée et la proposition est secondée par Kler-Yann Bouteiller. Caroline Leblanc est élue présidente d'assemblée.

Nomination du secrétaire d'assemblée

Caroline Leblanc propose Denis Marcil comme secrétaire d'assemblée et la proposition est secondée par Kler-Yann Bouteiller. Denis Marcil est élu secrétaire d'assemblée.

2. Revue et acceptation de l'ordre du jour de l'AGA 2022

L'Ordre du Jour de l'AGA 2022 était annexée à la convocation pour l'AGA. Denis Marcil propose son adoption sans modifications et la proposition est secondée par Kler-Yann Bouteiller. L'Ordre du Jour de l'AGA est donc adopté sans modifications et sera suivi dans le déroulement de l'AGA.

3. Revue et acceptation du Procès-Verbal de l'AGA 2021.

La présidente d'assemblée partage son écran avec toutes les personnes participantes à la réunion et présente un rappel des règles de conduite en réunion virtuelle.

Le PV de l'AGA 2021 ayant été annexé à la convocation de l'AGA 2022, aucune lecture du PV n'est faite et la présidente demande un proposeur et un second pour son adoption sans modifications; Denis Marcil propose l'adoption et Kler-Yann Bouteiller seconde la proposition. Le PV de l'AGA est donc adopté sans modifications.

4. Rapport des activités 2022 et perspectives 2023.

Activités 2022

La présidente rappelle aux personnes présentes que l'année fiscale et le cycle opérationnel de l'ACSP-QC courent du 1^{er} octobre de chaque année au 30 septembre de l'année suivante.

La présidente présente à l'écran partagé une première diapositive, intitulée "Rapport des activités 2022 (1/3)".

Sur cette diapositive, la mention est faite de la "Promotion de la profession de sommelier". À cet égard, quatre (4) domaines d'activités sont mentionnés et commentés par la présidente, notamment :

- Les partenariats (13 de mentionnés)
- La participation active au sein de CA de CAPS Canada
- La diversification des activités en région (Québec, Saguenay, Mauricie)
- La présence aux Sélections Mondiales des vins Canada 2022

La deuxième diapositive de thème s'attarde aux activités de communication et de développement professionnel des membres. Pour les communications, sont mentionnés la présence sur les réseaux sociaux et le maintien à jour du site web. Quant au développement professionnel les activités mentionnées sont :

- Webinaires et dégustations des Côtes du Rhône Villages
- Formation et dégustation de vins d'Allemagne
- Présence de Joris Gutierrez Garcia au Bootcamp ASI en Malaisie
- Participation d'Alexandre Fortin et François Côté au concours du Grand Maître du Porto Canada 2022
- Première tenue des examens de certification ASI au Canada avec 7 nouveaux diplômés

La présidente a commenté chacune des activités ci-dessus.

Finalement, la troisième diapositive de la série porte sur la gouvernance de l'association. Les rubriques principales sont le secrétariat corporatif, la gestion financière, les services aux membres et la gestion professionnelle de l'association. La présidente commente chacune de celles-ci en rappelant que l'effort est réalisé par des personnes bénévoles qu'elle remercie sincèrement de même que les partenaires sans lesquels les activités ne pourraient se réaliser.

Sur la diapositive suivante, la présidente présente et commente des statistiques reliés à la communauté des membres de l'ACSP-QC, tant aux définitions des différents statuts qu'à l'évolution de la taille des constituants de la communauté. Il est mentionné que l'ACSP-QC possède une base de données d'environ 750 personnes, membres courants ou anciens, donc une population très représentative des professionnels du milieu de la sommellerie, toutes catégories confondues.

Perspectives 2023

La prochaine diapositive est intitulée : "L'ACSP-Québec au centre du développement et de la connexion des sommeliers de la province"

Un total de dix (10) rubriques sont énumérées sur cette diapositive et commentées par la présidente. Cette dernière précise que cette liste se veut évolutive et non restrictive, aux aléas des événements et opportunités qui se présenteront au cours de l'année. Les mots-clés des activités en perspectives seraient : certification, apprentissages, partenariats, dégustations, événements régionaux, matériel promotionnel, employé temps-partiel, bourses et concours. Une intervention par Kler-Yann Bouteiller et Romain Gruson propose l'ajout du concours des sommeliers en formation (suite du Divin Défi) le 1^{er} mai à l'EMRTM.

5. Affaires financières

La présidente invite Denis Marcil, Trésorier de l'ACSP-QC et Secrétaire de cette AGA à présenter les états financiers de l'association pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2022.

Il est à noter que l'exercice se caractérise par une distribution assez différente des postes de revenus et charges et que cela émane de la diversification des activités et de la forte croissance de l'intéressement de partenaires. Malgré un léger déficit d'environ 2000\$ pour l'exercice, le bilan de l'association demeure sain et les perspectives sont encourageantes. Le budget prévisionnel 2022-2023 présente un résultat équilibré et est présenté avec un haut niveau de confiance.

Plusieurs interventions de la part de personnes participantes concernant les affaires financières se sont manifestées :

- Kler-Yann Bouteiller : a voulu noter les efforts de réduction de dépenses par les membres du CA afin de maximiser les fonds disponibles au bénéfice des membres.
- Romain Gruson : il questionne l'absence de produits dans le contexte des certification ASI alors que l'ACSP-QC absorbe des dépenses de 2000\$. La présidente explique que le CA avait décidé d'éliminer le fardeau financier des inscriptions afin de maximiser le nombre de candidatures québécoises aux examens de certification. Cette décision est ponctuelle et pourrait être revue à l'avenir.
- Pier-Alexis Soulière : il questionne la charge de 4000\$ pour les frais de déplacement de la présidente au concours du Meilleur Sommelier du Monde 2023 à Paris alors que l'ACSP-QC de concert avec CAPS Canada avait inscrit Carl Villeneuve Lepage comme représentant du Canada au concours. La présidente répond que, sur recommandation des avocats consultés, les détails du contentieux entre CAPS/ACSP et Pier-Alexis Soulière ne peuvent être discuté qu'en privé et non dans un contexte public. Concernant le montant au budget prévisionnel, cette pratique est conforme à toutes les instances historiques lors

desquelles la présidence du Québec accompagnait le candidat québécois au concours mondial.

- Daniel Carreau : il demande si le président de CAPS Canada accompagnera aussi le représentant du Canada au concours mondial. La présidente confirme que oui.
- François Marchal : s'informe si une assistance financière avait été sollicitée et obtenue pour aider le représentant canadien au concours mondial. La présidente confirme que la démarche pour obtenir une assistance financière a été réalisée mais qu'aucune réponse affirmative avait été reçue à ce jour.
- François Marchal : demande une confirmation que Pier-Alexis Soulière sera le représentant du Canada au concours mondial avec une inscription en bonne et due forme. La présidente confirme qu'il sera le candidat canadien.
- Joris Gutierrez Garcia : Tient à féliciter Pier-Alexis et lui souhaiter bonne chance dans le concours.
- Daniel Carreau : il note l'absence du projet de mettre à jour le syllabus du programme de sommellerie (ASP), tant dans la liste des projets qu'au niveau des planifications financières. La présidente confirme que le projet n'a pas été abandonné mais plutôt qu'il sera à la remorque d'une refonte au niveau national. Il y aura certes des développements dans un futur pas trop éloigné. DC félicite le programme des Trésors de la Roumanie et le site comme exemple du besoin de la mise à jour de l'ASP en sommellerie. Kler-Yann Bouteiller et Marie-Hélène Boisvert profite de l'occasion pour confirmer leur endossement du concept de mise-à-jour.

6. Élection d'un président d'élections et mise en élection de postes au sein du Conseil d'Administration

La présidente présente à l'écran partagé un rappel des règlements généraux concernant l'admissibilité de membres pour élection au Conseil d'administration et le procédé d'élection annuel.

La présidente présente le tableau des cinq (5) administrateurs, non sujets à élection, pour lesquels aucune action n'est requise aujourd'hui.

Les postes d'Emmanuelle Lévesque, Marie-Hélène Boisvert et Mandi Robertson sont en élection et les candidates désirent se représenter; la présidente demande une proposition de reconduite de leurs termes pour 2 ans (jusqu'en 2025) ce qui est donnée par Denis Marcil et secondée par Romain Gruson. Les trois administratrices sont donc reconduites pour un nouveau terme de 2 ans.

Il y a quatre (4) postes à combler découlant de deux postes déjà vacants et des démissions de Sébastien Légasse et Kler-Yann Bouteiller. Trois candidatures se présentent et sont donc élues par acclamation; il s'agit de Paula Bernardino, Win Le Phan et Philippe Langelier.

Intervention de Daniel Carreau : il demande à la présidente quant elle prendra la barre de la présidence de CAPS Canada. Elle répond qu'il reste deux (2) ans au terme du président actuel.

7. Varia

Remerciements de Kler-Yann Bouteiller.

8. Période de questions

Aucune autre question

9. Levée de l'assemblée.

La présidente propose la levée d'assemblée qui est secondée par le secrétaire Denis Marcil.